



Proagri : une marque des Chambres d'agriculture

## Les + PROAGRI

- Des journées techniques & des formations toute l'année
- Des conseillers spécialisés sur toutes les productions pour répondre à vos demande

**Tout savoir sur le Bio ?  
Abonnez-vous aux publications  
des Chambres d'agriculture !**

- Publications techniques départementales (maraîchage, noix, élevage...)
- Publications régionales trimestrielles (newsletter BIOactu et bulletin technique Repères Tech&Bio)

## Vos interlocuteurs

### Point Accueil Bio

04 76 20 67 42

### Point Accueil installation

04 76 20 67 01

point-accueil-installation@isere.chambagri.fr

### Un projet en bovin viande ?

Sarah DUPIRE

sarah.dupire@isere.chambagri.fr

### Un projet en bovin lait ?

Audrey VIGOUREUX

audrey.vigoureux@isere.chambagri.fr

### Un projet en ovin ?

Catherine VENINEAUX

catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

### Un projet en volaille / porc fermier ?

François GAUDIN

francois.gaudin@drome.chambagri.fr

### Pour tout autre projet en élevage ?

Catherine VENINEAUX

catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

### Un projet en grandes cultures ?

Olwen THIBAUD

olwen.thibaud@isere.chambagri.fr

### Un projet en maraîchage ?

Christel ROBERT

christel.robert@isere.chambagri.fr

### Un projet en noix ?

Ghislain BOUVET

ghislain.bouvet@isere.chambagri.fr

### Un projet en arbo, petits fruits ?

Marie MALLET

marie.mallet@isere.chambagri.fr

### Pour tout autre projet végétal

Olwen THIBAUD

olwen.thibaud@isere.chambagri.fr



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

# Un projet en Agriculture Biologique ? Installation, Conversion, Conseil



*La Chambre d'agriculture de l'Isère, votre partenaire  
pour la réussite de votre projet*

- S'installer en bio
- Convertir son exploitation en bio
- Améliorer ses résultats technico-économiques

Chambre d'Agriculture de l'Isère  
40 avenue Marcelin Berthelot - CS92608  
38036 GRENOBLE Cedex 2

www.isere.chambre-agriculture.fr |



www.isere.chambre-agriculture.fr |





## Vous réfléchissez à une conversion totale ou partielle de votre exploitation

Quelle réglementation, quels changements sur la ferme, quelles aides, quels résultats espérer ? Ne laissez pas vos questions sans réponse !

### La rencontre Info Bio – Gratuit\*

Pour connaître les bases réglementaires sur votre production, les étapes de la conversion bio, les aides et identifier les besoins éventuels d'accompagnement plus approfondi.

### Etude de faisabilité de conversion bio - 100€ HT

*(coût réel de la prestation 1000€ HT\*)*

État des lieux de vos pratiques et identification des changements à mettre en oeuvre pour passer en bio, principaux indicateurs économiques, atouts et contraintes de l'exploitation par rapport au projet.

### L'étude de projet de conversion - 250 € HT

*(coût réel de la prestation 2000€ HT\*)*

En plus du contenu de l'étude de faisabilité, réalisation d'une étude économique approfondie avec une projection sur 5 ans, analysant les conséquences du passage en bio de l'exploitation par ateliers et proposition de 1 ou 2 scénarios possibles.

### Le suivi de conversion bio - 50€ HT / jour

*(coût réel de la prestation 500€ HT\*)*

Un suivi personnalisé en fonction de vos besoins sur le plan technique ou économique.

\* Prestations bénéficiant d'une participation financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Chambre d'agriculture de l'Isère.

## Vous produisez déjà en AB :

**50€ HT / jour** (coût réel de la prestation 500€ HT\*)

### 1 - Optimisez vos pratiques

Nos conseillers techniques au service de vos objectifs d'amélioration :

- En élevage : alimentation, reproduction, sanitaire, fourrage...
- En productions végétales : rotation, fertilisation, désherbage, matériel, protection sanitaire...

### 2 - Optimisez vos résultats technico-économiques :

Nos conseillers entreprise au service de vos objectifs d'amélioration de revenu.

## Accompagnement de groupes

Pour avancer collectivement sur des problématiques communes avec l'appui d'un conseiller.

**Contactez-nous pour connaître les modalités.**



**UN NUMÉRO UNIQUE :**  
**le Point Accueil BIO : 04 76 20 67 42**

## S'installer en bio : pensez au PAI

Comme tout projet d'installation, l'installation en bio bénéficie du dispositif d'accompagnement de reprise ou de création d'une exploitation agricole. Elle peut parfois présenter des spécificités.

Le **Point Accueil Installation** vous informe sur les démarches à entreprendre, les dispositifs d'aides, les offres de formation et d'accompagnement dans la région, et vous oriente vers les interlocuteurs adéquats pour votre projet en bio.